

Concours administratifs

• Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche organise chaque année un certain nombre de concours. Les inscriptions s'effectuent auprès du :

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SG/SRH/SDDPRS
Bureau des Concours
78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Calendrier des concours ouverts en 2008

Catégorie A (niveaux I et II)

- Assistants ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement
- Ingénieurs d'études
- Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement
- Inspecteurs de la santé publique vétérinaire
- Inspecteurs-élèves de la santé publique vétérinaire

Catégorie B (Niveau IV - Bac)

- Techniciens de laboratoire es établissements agricoles
 - Techniciens supérieurs des services spécialités : techniques agricoles, génie rural, vétérinaire, travaux forestiers
- Source : www.concours.agricole.gouv.fr - juillet 2008

• Fonction publique territoriale

Les collectivités territoriales organisent également chaque année des concours concernant différentes filières : administrative, sportive, culturelle et technique. L'intitulé du concours, la période d'inscription, la date des épreuves et les conditions d'accès peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) de sa région. Voir site www.cnfpt.fr

Attention : la réussite à l'un de ces concours n'ouvre pas de droit un poste au sein de la fonction publique territoriale. Elle permet seulement d'être sur une liste d'aptitude et donne de ce fait la possibilité de faire acte de candidature lorsqu'une collectivité territoriale ouvre un poste.

Autres informations sur les concours

POUR LES CONCOURS DE	VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER À
Agent technique et technicien de l'environnement : spécialité pêche, spécialité chasse, spécialité espaces naturels (anciennement garde-chasse, garde-pêche, agent technique des parcs nationaux)	Ministère de l'Écologie et du Développement durable - 20 av. de Ségur 75007 PARIS - www.ecologie.gouv.fr - Tél. : 01 42 19 19 90 / 01 42 19 11 88 ou Office National de la Chasse - Service formation - Le Bouchet - Dry 45 370 CLERY ST ANDRÉ - Tél. : 02 38 45 70 82
Agent technique, technicien supérieur des services et secrétaire administratif de l'ONF	Office National des Forêts - 2 avenue de Saint Mandé - 75570 PARIS Cedex 12 www.onf.fr - Tél. : 01 40 19 78 20 / 01 40 19 58 54
Agent, adjoint technique des Haras	Les Haras Nationaux - BP n° 6 - 19232 ARNAC POMPADOUR Cedex www.haras-nationaux.fr - Tél. : 05 55 98 59 24 / 05 55 98 59 20
Attaché d'administration (accès aux IRA)	Ministère de la Fonction publique - Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Cellule concours - 32 rue de Babylone 75700 PARIS - www.fonction-publique.gouv.fr Tél. : 01 42 75 87 99 / 01 42 75 89 47
Contrôleur de la Répression des Fraudes...	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - Bureau des Concours 26 rue Louis Weiss - Télédéc 212 - 75703 PARIS Cedex 13 www.minefi.gouv.fr - Tél. : 01 40 04 04 04
Enseignement agricole et recherche (CAPESA, CAPETA, PLPA2, CPE)	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche - Bureau des examens, des concours et des diplômes 1 Ter avenue Lowendal - 75349 PARIS 07 SP - www.portea.fr Tél. : 01 49 55 52 03 / 01 49 55 52 02
Inspecteur/Contrôleur du travail...	Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement - DAGMO Bureau des Concours - Quai André Citroën - 75015 PARIS www.travail.gouv.fr - Tél. : 01 44 38 36 51
Recrutement par voie contractuelle pour les travailleurs handicapés (catégorie A, B et C)	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Secrétariat général SDDPRS/Bureau de l'action sanitaire et sociale - 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP www.asspera.agriculture.gouv.fr/Domainesactions/handicap/cadre.cfm

Source : www.concours.agriculture.gouv.fr - juillet 2008